



Consensus Formalisé d'Experts

DANS LE CADRE DU

Programme PRIAM

Prévention des infections

en Établissements d'Hébergement
pour Personnes Agées Dépendantes
(EHPAD)

Jun 2009

Prévention des infections

en EHPAD 2009

Bien que 445 000 personnes âgées environ vivent en établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en France (extraction FINESS au 17 janvier 2006), aucune étude n'avait exploré le risque infectieux dans ces institutions en France. Une première étude (2006-2007) lancée à l'initiative de l'Observatoire du Risque Infectieux en Gériatrie (ORIG) a révélé un taux de prévalence total des infections à 11,2 % [IC 95% 10,9-11,5] parmi les résidents.

Un programme de prévention des infections en **EHPAD** devait être mis en place, les recommandations proposées devant tenir compte de la spécificité de ces établissements qui diffèrent fondamentalement des hôpitaux.

Un consensus formalisé d'experts, dont l'ORIG est le promoteur, a travaillé sur l'élaboration de recommandations à destination des **EHPAD**.

PARTENAIRES

Scientifiques

- **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris**
- **5 CCLIN** - *Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales*
- **FFALMCO** - *Fédération Française des Associations Locales de Médecins Coordonnateurs en EHPAD*
- **Hôpital Charles Foix**
- **INSERM**
- **SFGG** - *Société Française de Gériatrie et Gériatologie*
- **SFHH** - *Société Française d'Hygiène Hospitalière*
- **SPILF** - *Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française*

Financiers

- **CNAMTS** - *Caisse Nationale d'Assurance des Travailleurs Sociaux*
- **CNSA** - *Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie*
- **Conseil général du Val de Marne**
- **Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité**
- **Fondation Réunica**
- **GMF-MNH** - *Garantie Mutuelle des Fonctionnaires*
- *Mutuelle Nationale des Hospitaliers*
- **Pall Médical**
- **Pfizer**
- **Roche**
- **Sanofi Pasteur MSD**
- **Wyeth**

ACTEURS

• Comité de pilotage

Dr Joseph HAJJAR (Président), Pr Monique ROTHAN-TONDEUR (Secrétaire), Dr Gaétan GAVAZZI, Pr Benoist LEJEUNE, Pr François PIETTE, Pr Benoit de WAZIERES.

• Chargés d'études

Said AZZI, Kathleen CHAMI, Rajat DERBAL, Michaël SABBAH.

• Experts rédacteurs

Groupe "Précautions standard" : Dr Christine BONNAL (responsable), Dr Corinne HAGLON-DUCHEMIN, Mme Chantal LEGER, Dr Olivier PATEY, Mr Dominique PILLES • **Groupe "Mesures générales non spécifiques"** : Pr Marc PACCALIN (responsable), Dr Hélène BOULESTREAU, Dr Nicole JACQUIN-MOURAIN, Dr Daniel TALON • **Groupe "Mesures spécifiques liées aux soins"** : Dr Catherine CHAUPUIS (responsable), Mme Marie Alix ERTZSCHEID, Dr Elodie CRETEL, Dr Xavier GERVAIS, Mme Danièle LANDRIU, Dr Denis SORIANO, Dr Frédéric WONE • **Groupe "Mesures Organisationnelles"** : Dr Nathalie MAUBOURGUET-AKE (responsable), Dr Olivier BAUD, Dr François BERTIN-HUGAULT, Dr Loïk GEFFRAY, Dr Didier LEPELLETIER, Dr Odile REYNAUD-LEVY, Dr Christiane VERNY.

• Professionnels cotuteurs

Base de donnée PRIAM2 : Dr Sawsan ALRIFAI, Dr Ghislaine BANCEL, Dr Francine BEAUFILS, Dr Françoise BEGUE, Mme Françoise BOBINEAU, Dr Claude BOSI, Mr Christian BRESSOLIN, Mme Hélène COSSEC, Dr Mouna DAMI, Dr Olga DJAMO, Dr Nadia FERRAH, Mme Linda FUSTIER, Dr Sandrine LAMBERT, Dr Alain LE NOAN, Dr Sophie MALLMANN, Dr Jean-Louis MARIE, Dr Olivier PLAQUET, Dr Silvain ROBILLARD, Dr Henri SERESOLA, Dr Sylvie TEISSIER, Dr Hélène THOURY, Dr Luis TOSTI • **CCLIN Est** : Dr Ludwig Serge AHO, Dr Marie Françoise BLECH, Dr Véronique BUSSY-MALGRANGE, Dr Nathalie FLORET • **CCLIN Ouest** : Dr Catherine AVRIL, Dr Olivier LEHIANI, Dr Emmanuel PIEDNOIR, Dr Gwenaél ROLLAND JACOB • **CCLIN Paris-Nord** : Dr Karine BLANCKAERT, Dr Jeanne Marie GERMAIN, Dr Zoher KADI, Dr Jean-Christophe SEGUIER • **CCLIN Sud-est** : Dr Laurence BADRIKIAN, Dr Claude BERNET, Mme Claudine BOURNAUD, Pr Jacques FABRY, Dr Denis JAMIN, Mme Françoise JOUBERT • **CCLIN Sud-ouest** : Dr Corinne CAPPONI-GUILLON, Dr Jean-Marie CHARLES, Mme Florence FRUGIER, Mme Elisabeth GALY, Dr Isabelle NOYON-SEYMOUR • **FFALMCO** : Dr Alex AMAZAN, Dr Nicole ARETZ, Dr Yves CARTEAU, Dr Carole DEVISME-DARQUES, Dr Jean-Louis DUCOS, Dr Florence DUPART, Dr Alain EBRARD, Dr Marc NICOLINI, Dr Irène RAHARIVOLONA, Dr Denis ROSSA, Dr Denise STRUBEL • **SFGG** : Pr Thierry DANTOINE, Dr Alberto DICASTRI, Pr Régis GONTHIER, Dr Karine GUIGNERY-KADRI • **SFHH** : Dr Nathalie ARMAND-WEIL, Mme Martine BESSON, Dr Frédérique BEUHORRY-SASSUS, Mme Marie-Pierre BLANCHET, Mme Christine CHEMORIN, Mme Catherine COMTE, Mme Catherine FAURE, Dr Pascal FASCIA, Dr Chantal FAUCHIER, Dr Jean GAMONNET, Mme Catherine GUIONNET, Dr Lélia MARI, Mme Annick PHALIPPOUT, Dr Michel TROADEC • **SPILF** : Dr Jacques GAILLAT, Dr Bernard GARO, Pr Christian MICHELET, Pr Jean Luc SCHMIT, Dr Christophe STRADY, Dr Pierre VEYSSIER.

MÉTHODOLOGIE

Afin d'établir un programme de prévention des infections en EHPAD, un Consensus Formalisé d'Experts (CFE) basé sur la méthode Delphi, a été mis en place. Cette méthode est particulièrement adaptée lorsque le thème des recommandations associe de nombreuses questions à traiter et peu de preuves scientifiques de niveau de grade B ou A. Elle repose, d'une part sur l'analyse et la synthèse critiques de la littérature médicale disponible, et, d'autre part, sur l'avis d'un groupe multidisciplinaire de professionnels concernés par le thème des recommandations.

Après une revue préliminaire de la littérature, le comité de pilotage a délimité les champs et sous-champs concernés par les recommandations.

LISTE DES CHAMPS ET SOUS-CHAMPS

CHAMPS	SOUS-CHAMPS
Précautions standard	<ul style="list-style-type: none">• Hygiène des mains, port de masque, blouse et gants, traitement déchets médicaux (sécurité)
Mesures générales non spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Broncho pneumopathie chronique obstructive (BPCO)• Incontinence• Dépendance• Dénutrition• Hygiène corporelle et dentaire• Troubles de déglutition• Déshydratation
Mesures spécifiques liées aux soins	<ul style="list-style-type: none">• Sondage urinaire• Oxygénothérapie, aérosolthérapie• Cathéter vasculaire et sous-cutané• Gastrostomie
Mesures	<ul style="list-style-type: none">• Politique d'antibiothérapie• Surveillance des infections• Politique de formation du personnel• Ratio personnel / résidents• Recommandations aux visiteurs et à la famille• Gestion d'épidémie (détection d'une épidémie, cellule de crise conduite à tenir)

Des bases de données bibliographiques électroniques ont été utilisées pour la recherche de guides de recommandations et de revues systématiques nationaux et internationaux d'une part, et d'autre part des articles originaux publiés entre le 1er juin 1997 et le 31 décembre 2007.

Les experts rédacteurs ont été chargés d'élaborer les argumentaires et les recommandations. Ils étaient divisés en 4 groupes en fonction des 4 champs d'intérêt, animés chacun par un pilote. Ils ont été réunis pour la préparation et la répartition du travail (avec mise à disposition sur clé

MÉTHODOLOGIE

USB des documents issus de la recherche bibliographique), puis pour l'analyse du premier tour de cotation et la révision de certaines recommandations.

La cotation permet de sélectionner les recommandations faisant l'objet d'un consensus professionnel, à partir d'une liste de recommandations établie par les experts rédacteurs et accompagnée d'un argumentaire. Trois cent une recommandations ont été soumises à la cotation.

La cotation a été réalisée par les professionnels cotateurs selon des modalités techniques simplifiées grâce à l'utilisation du logiciel de cotation (DSW-CFE PRIAM), conçu par l'Inserm (Unité 707) et adapté par l'ORIG, entièrement configurable pour être aisément adaptée à la réalisation des enquêtes adoptant la méthode Delphi.

Les professionnels cotateurs remplissent tous les items. Chaque professionnel cotateur attribue à chaque recommandation proposée une valeur allant de 1 à 9 selon l'échelle suivante :

- 1** : représente une recommandation à écarter absolument,
- 9** : représente une recommandation à garder absolument,
- 5** : représente l'incertitude du cotateur.

Les zones intermédiaires sont présentées dans la figure 1.

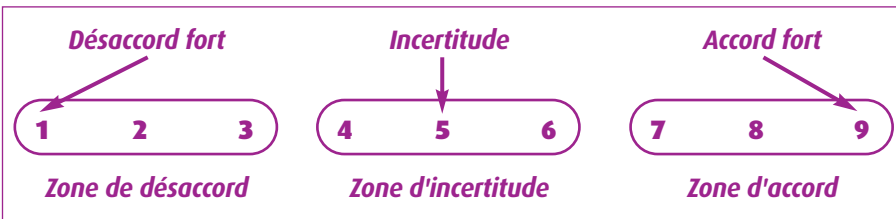


Figure 1 : Échelle de cotation

Pendant les deux tours de cotation, les professionnels cotateurs se sont connectés sur le lien du logiciel de cotation du DSW-CFE-PRIAM à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe qui leurs ont été fournis. Sur chaque rubrique du logiciel est présenté la recommandation, l'argumentaire (en lien), l'échelle de cotation et les résultats du tour précédent (dès le tour 2).

A l'issue de chaque tour de cotation le comité de pilotage s'est réuni pour analyser les résultats de la cotation.

Au total :

- 264 recommandations ont été retenues : 237 en "accord fort" et 27 en "accord",
- 37 ont été définitivement rejetées.

COMMENT UTILISER CE LIVRET ?

Les recommandations sont présentées
sous 3 volets :

1

Mesures à mettre
en œuvre
par l'établissement

2

Mesures à mettre
en œuvre
par le personnel soignant

3

Mesures
concernant directement
le résident

Dans chaque volet, vous trouverez les recommandations présentées sous forme de séries nominatives inscrites comme Rx, Ry. Cette annotation fait référence à la recommandation intégrale que vous retrouverez dans le guide des recommandations. Ce dernier sera disponible sur les sites internet de l'ensemble des partenaires scientifiques.

Mesures à mettre en œuvre

Précautions standard

- Mettre en place une politique d'hygiène des mains et former le personnel à l'hygiène (R12-16)
- Utiliser pour la désinfection (dispositifs médicaux, sols et surfaces, ...) des produits en se référant à la liste positive de la Société Française d'Hygiène Hospitalière (R7-8)
- Utiliser des masques norme EN 14683 si les soins ou manipulations exposent à un risque de projection ou d'aérosolisation de sang, ou tout autre produit d'origine humaine (R18)
- Former le personnel à la gestion de l'environnement, notamment l'entretien des locaux (R4-5)
- Choisir prioritairement des dispositifs médicaux stériles à usage unique qui seront conservés dans un endroit spécifique à l'abri de toute contamination (R3, R11)
- Limiter les risques infectieux pour les professionnels et l'environnement par l'utilisation d'un laveur désinfecteur thermique ou chimique pour le traitement des seaux de chaise, bassins, urinaux et bœaux de prélèvements dont l'entretien et la maintenance seront assurés (R9-10)
- Organiser le circuit du linge (R17)
- Organiser le tri des déchets et désigner une personne responsable (R2)
- Suivre les mesures réglementaires de prévention des accidents exposant au sang (R1)

par l'établissement

Mesures à mettre en œuvre

Mesures générales non spécifiques

- Faciliter l'accès aux toilettes pour les résidents (R28)
- Adapter l'alimentation aux troubles de déglutition des résidents (R77-78)
- Veiller à la traçabilité des soins et éventuels incidents dans le dossier de soins du résident (R91-92, R138, R224-226)
- Disposer de professionnels formés pour la pose et le changement de sonde urinaire (R90)
- Former les professionnels aux techniques de pose, de gestion et de surveillance des cathéters veineux périphériques, des dispositifs de perfusion sous cutanée et évaluer leurs pratiques (R136-142)
- Respecter les modalités d'utilisation des matériels d'oxygénothérapie et d'aérosolthérapie (R115-135)
- Former le personnel à la prise en charge des patients porteurs de gastrotomie (R221-237)

par l'établissement

Mesures à mettre en œuvre

Mesures organisationnelles

- Établir une politique de vaccination : inciter à la vaccination contre la grippe personnels soignants et résidents, vacciner les résidents à risque contre les infections à pneumocoque tous les 5 ans (R254-256)
- Élaborer une convention avec un laboratoire d'analyse médicale relative aux bactéries multi-résistantes et un protocole de suivi des patients concernés (R238-241)
- Identifier un correspondant hygiène et le former à la prévention des maladies infectieuses, aux infections associées aux soins et la gestion des situations épidémiques (R246, R258)
- Former le personnel à la prévention des infections associées aux soins (R245, R247-248)
- Inciter le médecin, notamment coordinateur, à mettre en place une politique antibiotique : guide de bon usage, référent en antibiothérapie (R249-250))
- Identifier une personne chargée de la cellule crise épidémique (R251)
- Établir un protocole relatif aux procédures et conduites à tenir en cas de situation épidémique (R242-244, R252-253, R259-266)

par l'établissement

Mesures à mettre en œuvre

Précautions standard

- Désinfecter les mains par friction avec une solution hydro-alcoolique avant chaque soin (R15)
- Réaliser une hygiène des mains avant de porter des gants et après avoir retiré les gants (R12)
- Porter un masque de type "médical" répondant à la norme EN 14683 en cas de toux (R18-19, R257)
- Porter une tenue professionnelle adaptée aux soins : sur-blouse, lunette et masque si risque de projection ou d'aérosolisation (R21-22)
- Suivre les mesures réglementaires de prévention des accidents exposant au sang (R1)

Mesures générales non spécifiques

- Surveiller la déglutition du résident et rééduquer si possible et/ou adapter l'alimentation, et traiter les troubles de la déglutition (R72-78)
- Veiller à une bonne hydratation des résidents (R79-81)

par le personnel soignant

Mesures à mettre en œuvre

Mesures spécifiques liées aux soins

- Associer le patient et ses proches à la prévention et à la détection des infections (R140-141, R221-222)
- Vérifier le calendrier des vaccinations de chaque résident lors de l'admission (R24)
- Veiller à l'hygiène corporelle complète du résident de façon quotidienne (R57-70)
- Favoriser l'hygiène bucco-dentaire en incluant ce soin notamment dans la toilette quotidienne : changer la brosse à dents tous les 2 mois, proposer une consultation dentaire annuelle (R44-56)
- Surveiller l'état nutritionnel des résidents et signaler tout signe de dénutrition pour le traiter immédiatement (R41-43)
- Prévenir et surveiller l'apparition d'escarres, les traiter rapidement (R40)
- Prévenir et surveiller les risques d'incontinence et les traiter (R25-27)
- Utiliser prioritairement des dispositifs médicaux stériles à usage unique (R3)
- Désinfecter les dispositifs médicaux ; le mode opératoire impose le port de gants et l'utilisation de détergent ou détergent/désinfectant spécifique (R18, R117, R127-128, R133, R181, R214)
- Désinfecter les équipements sanitaires entre chaque patient quand ces équipements ne sont pas individuels (R71)

par le personnel soignant

Mesures à mettre en œuvre

Mesures spécifiques liées aux soins

- Suivre le protocole de pose et de maintenance des sondes urinaires (R29-39, R82-114)

- Respecter les consignes de soins et de surveillance de la sonde vésicale (R86-108)

- Autoriser uniquement les médecins et les infirmières diplômées d'Etat à poser des cathéters vasculaires périphériques et sous-cutanés (R136)

- Respecter les consignes d'utilisation des cathéters (R137-220)

- Prévenir les infections liées à l'utilisation de l'oxygénothérapie et de l'aérosolthérapie (R115-135)

- Respecter les consignes de soins et de surveillance de la gastrostomie (R221-237)

- Assurer une traçabilité des soins et des incidents dans le dossier de soins du patient (R91-92, R138, R224-226)

Mesures organisationnelles

- Communiquer à la personne référente le risque potentiel d'infections ou d'épidémies (R252)

par le personnel soignant

Mesures concernant directement

- Vacciner les résidents contre la grippe tous les ans (R23)
- Vacciner les résidents à risque contre les infections à pneumocoque tous les 5 ans (R254-256)
- Réaliser une toilette corporelle du résident de manière quotidienne (R58-60)
- Inclure l'hygiène bucco-dentaire dans la toilette : brosseage des dents 2 fois par jour, soins de bouche, nettoyage des prothèses dentaires après chaque repas en dehors de la bouche (R44-56)
- Prévenir et surveiller l'apparition d'escarres et traiter rapidement (R40)
- Participer à la surveillance de l'incontinence (R25-27)
- Veiller à l'hydratation des patients (R79-81)
- Lutter contre la malnutrition protéique (R41-42)
- Surveiller la déglutition du résident et rééduquer si possible et/ou adapter l'alimentation, et traiter les troubles de la déglutition (R72-78)
- Porter un masque en cas de toux (R20)



Hôpital Charles Foix
7 avenue de la République
94205 Ivry-sur-Seine cedex
info@orig.fr